

## SOMMAIRE

<b>TITRE 1 LES CENTRES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX D'ACTION SOCIALE .....</b>	<b>2</b>
<b>CHAPITRE 1 RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET MISSIONS .....</b>	<b>3</b>
1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU CENTRE D'ACTION SOCIALE .....	3
1.1. La présidence du conseil d'administration .....	3
1.2. La composition du conseil d'administration .....	3
1.3. Le fonctionnement du conseil d'administration .....	4
2. MISSIONS DU CENTRE D'ACTION SOCIALE .....	5
<b>CHAPITRE 2 RÉGIME BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE .....</b>	<b>7</b>
1. LES NOMENCLATURES .....	7
1.1. La nomenclature par nature .....	7
1.2. La nomenclature par fonction .....	7
2. LES RÈGLES BUDGÉTAIRES .....	11
2.1. Le budget .....	11
2.2. Les ressources .....	12
2.3. Les obligations budgétaires .....	12
2.3.1. Les modalités de vote et de présentation du budget .....	12
2.3.2. L'amortissement, le provisionnement et le rattachement des charges et des produits à l'exercice .....	13
2.3.2.1. L'amortissement et le provisionnement .....	13
2.3.2.2. Le rattachement des charges et des produits .....	13
3. LES RÈGLES COMPTABLES .....	13
3.1. Comptabilité de l'ordonnateur .....	14
3.2. Comptabilité du comptable .....	14
4. GESTION EN BUDGET ANNEXE DE SERVICES SOCIAUX OU MÉDICO-SOCIAUX .....	14
4.1. Conditions d'institution d'un budget annexe .....	14
4.2. Règles budgétaires applicables .....	15
4.3. Règles comptables applicables .....	15
5. BUDGETS ANNEXES DES SERVICES ASSUJETTIS À LA T.V.A. ....	15

**TITRE 2 LES CAISSES DES ÉCOLES .....16**

**CHAPITRE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES ..... 17**

1.	LES RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET LES MISSIONS .....	17
1.1.	Organisation administrative .....	17
1.1.1.	Composition du comité .....	17
1.1.2.	Fonctionnement .....	18
1.2.	Missions .....	18
2.	LA NOMENCLATURE PAR NATURE .....	18
3.	LES RÈGLES BUDGÉTAIRES .....	19
3.1.	Le budget .....	19
3.2.	Les ressources .....	20
3.3.	Les obligations budgétaires .....	21
3.3.1.	Les modalités de vote du budget .....	21
3.3.1.1.	Principes généraux .....	21
3.3.1.2.	Le vote du budget .....	21
3.3.2.	L'amortissement, le provisionnement et le rattachement des charges et des produits à l'exercice .....	21
3.3.2.1.	L'amortissement et le provisionnement .....	21
3.3.2.2.	Le rattachement des charges et des produits à l'exercice .....	21
4.	LES RÈGLES COMPTABLES .....	22
4.1.	Comptabilité de l'ordonnateur .....	22
4.2.	Comptabilité du comptable .....	22
5.	DISPOSITIONS APPLICABLES EN CAS DE DISSOLUTION .....	23
5.1.	Clôture du budget de la caisse des écoles .....	23
5.2.	Intégration de l'actif et du passif de la caisse des écoles dissoute dans le budget de la commune .....	23

**CHAPITRE 2 CAISSE DES ÉCOLES DES VILLES DE PARIS, LYON ET MARSEILLE ..... 25**

1.	LES RÈGLES INSTITUTIONNELLES .....	25
2.	LES RÈGLES BUDGÉTAIRES .....	25
3.	LES RÈGLES COMPTABLES .....	25

**TITRE 3 LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE .....26**

**CHAPITRE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES ..... 27**

1.	LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'E.P.C.I. ....	27
----	--------------------------------------------	----

2.	LES COMPÉTENCES DES E.P.C.I. ....	27
2.1.	Compétences obligatoires et compétences facultatives .....	28
2.1.1.	Les structures de type associatif .....	28
2.1.2.	Les structures à fiscalité propre .....	28
2.2.	Les compétences exclusives des communes .....	28
2.3.	Gestion des services publics administratifs et services publics à caractère industriel et commercial .....	29
2.4.	Conséquences budgétaires et comptables de la distinction entre service public administratif et service public industriel et commercial .....	29
3.	LES RELATIONS ENTRE L'E.P.C.I. ET SES COMMUNES MEMBRES .....	30
3.1.	La réalisation d'investissements dont l'E.P.C.I. n'est pas propriétaire .....	30
3.2.	La gestion d'un service pour le compte d'une commune ou de plusieurs communes .....	30
3.3.	Les transferts d'actif et de passif entre l'E.P.C.I. et ses communes membres .....	31
3.3.1.	Les transferts d'actif .....	31
3.3.1.1.	Le transfert en pleine propriété du domaine privé .....	31
3.3.1.2.	La dotation ou la subvention en nature .....	31
3.3.1.3.	La mise à disposition .....	31
3.3.1.4.	L'affectation .....	32
3.3.2.	Les transferts de passif .....	32
4.	LES SPÉCIFICITÉS BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES .....	32
4.1.	Les dispositions budgétaires propres aux EPCI .....	32
4.1.1.	Règles de vote et de présentation .....	32
4.1.2.	Cas particulier des syndicats à la carte .....	33
4.2.	Les dispositions comptables propres aux EPCI .....	33
4.2.1.	Plans comptables .....	33
4.2.2.	Obligations comptables .....	33
	<b>CHAPITRE 2 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINS EPCI .....</b>	<b>34</b>
1.	LES E.P.C.I. AYANT UNE COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT .....	34
2.	LES E.P.C.I. EXERÇANT UNE COMPÉTENCE DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS .....	34
3.	LES E.P.C.I. EXERÇANT UNE COMPÉTENCE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT .....	35
3.1.	Étendue de la compétence des groupements .....	35
3.2.	Conditions d'exercice de la compétence par les groupements .....	37
4.	LES EPCI EXERÇANT UNE COMPÉTENCE DE VOIRIE COMMUNALE .....	38

## **LISTE DES ANNEXES**

ANNEXE N° 1 : Plan de comptes applicable aux CCAS et CIAS .....	39
ANNEXE N° 2 : Nomenclature fonctionnelle des CCAS et CIAS .....	78
ANNEXE N° 3 : Plan de comptes applicable aux caisses des écoles .....	80
ANNEXE N° 4 : Bilan des CCAS et CIAS - Tableau B-3 du compte de gestion .....	113
ANNEXE N° 5 : Bilan des caisses des écoles - Tableau B-3 du compte de gestion .....	119
ANNEXE N° 6 : Compte de résultat des CCAS et CIAS - Tableau B-2 du compte de gestion.....	125
ANNEXE N° 7 : Compte de résultat des caisses des écoles - Tableau B-2 du compte de gestion.....	128